

*Sécurité sociale*

traiter sans délai de ces choses dont le ministre a promis la considération immédiate.

Comme les autres choses énumérées ne seront examinées qu'au long d'une certaine période, je leur consacrerai moins de temps. Je me réjouis à la pensée de la souplesse des provinces concernant leur formule pour établir les normes de sécurité sociale de leur population. L'idée est excellente, surtout que maintenant les provinces montrent plus d'activité et d'intérêt dans ce domaine. Cependant, tout comme le député de Hillsborough (M. Macquarrie), j'applaudis à la déclaration selon laquelle il devrait y avoir des normes qui s'appliqueraient à tout le pays et qui devraient être établies par le Parlement fédéral, une fois que le ministre aura consulté les provinces.

Il y a tout un autre aspect qui me fait grand plaisir et auquel je devrais consacrer beaucoup plus de temps. Il s'agit de l'idée que le paiement de sécurité sociale ne devrait pas seulement être offert aux gens qui n'ont rien, aux chômeurs, aux malades ou aux vieux, mais qu'on devrait offrir un supplément à ceux qui sont parfois appelés les travailleurs pauvres, ceux qui travaillent mais ne gagnent pas assez pour faire face au coût de la vie aujourd'hui ou jouir du niveau de vie actuel.

Nous appuyons de tout cœur le ministre quand il parle d'une nouvelle stratégie de l'emploi et d'une nouvelle stratégie de supplément de revenu. L'idée d'un revenu annuel garanti, le droit de vivre et de profiter de ce que notre société peut produire sont des choses que nous devons établir si nous voulons ériger sur des bases solides le genre de régime de sécurité sociale que nous pouvons instituer. Je félicite le ministre de son esprit novateur et de la nouveauté de ses idées dans ce domaine. Je le répète, il aura non seulement notre appui, mais notre encouragement incessant.

J'ai presque terminé, monsieur l'Orateur. J'accepte le fait qu'il nous faudra deux ou trois ou peut-être même quatre ou cinq années avant de mettre tout cela en vigueur. Toutefois, c'est trop long pour certains Canadiens. C'est pourquoi j'exhorte le ministre à faire deux choses qu'il a promises immédiatement, apporter immédiatement des changements au Régime de pensions du Canada et aux allocations familiales.

J'incite également le ministre à faire quelque chose au sujet des gens de 60 à 65 ans sans plus tarder. Il y a plusieurs façons de le faire. Le ministre ne doit pas penser que, parce que la loi sur la sécurité de la vieillesse a été amendée, l'affaire est terminée. Nous voulons une majoration des pensions de la sécurité de la vieillesse et aussi qu'on ramène l'âge de la retraite à 60 ans.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'hésite à interrompre le député mais je dois rappeler à la Chambre que, bien qu'il s'agisse d'une question très importante, elle a fait l'objet d'une très longue déclaration du ministre et de commentaires prolongés de la part de députés. Le Règlement est toujours en vigueur. Les remarques des députés de l'opposition doivent être brèves. Celles du député de Winnipeg-Nord-Centre et de celui de Hillsborough étaient si intéressantes qu'elles ont semblé brèves à certains mais il est de mon devoir de rappeler le Règlement aux députés.

**M. Baldwin:** Le discours du trône de Stanley.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'admets que nous devons être brefs. Si Votre Honneur trouve mes remarques si intéressantes, peut-être devrais-je les prolonger encore davantage.

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'en arrivais à la fin de mon exposé. Je l'ai commencé en déclarant que nous désirons que des mesures soient prises rapidement dans le domaine des allocations familiales et du Régime de pensions du Canada. Nous désirons que d'autres améliorations soient apportées en ce qui concerne les personnes âgées, c'est-à-dire rabaisser l'âge d'admissibilité et relever les pensions. Nous estimons également que des mesures doivent être prises rapidement en faveur des aveugles et des infirmes. C'est un scandale qu'on les fasse attendre. Si ces mesures sont prises prochainement, le ministre se sera acquis la réputation d'homme d'action dont il commence déjà à jouir. En conclusion, je dirais simplement, bien qu'il s'agisse d'un autre ministère que nous désirons également que des mesures soient rapidement prises au sujet du taux de base des pensions des invalides de guerre.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire d'abord remercier le ministre, qui nous a fait parvenir le texte français de sa déclaration dès le début de la séance. Je souhaiterais que cette pratique soit toujours suivie par les autres ministres.

Monsieur l'Orateur, la déclaration du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) est très agréable à notre parti, car elle a trait notamment au revenu national et à la sécurité des citoyens. Et s'il est un sujet dont notre parti s'est toujours préoccupé à la Chambre depuis plusieurs années, c'est bien celui de la sécurité sociale.

Voilà pourquoi je voudrais disposer d'autant de temps que les porte-parole des autres partis, pour faire des observations sur cette déclaration extrêmement importante. Au fait, il n'arrive pas tellement souvent que nous soyons d'accord avec le gouvernement sur les principes qu'il énonce à la Chambre.

Monsieur l'Orateur, avant d'aborder les aspects techniques des mesures annoncées aujourd'hui par le ministre, j'aimerais signaler que la déclaration d'aujourd'hui n'aurait pas été faite si le gouvernement actuel avait été majoritaire. Voilà une preuve évidente qu'un gouvernement minoritaire est plus près du peuple, qu'il doit davantage tenir compte de la volonté du peuple et qu'il ne saurait compter uniquement sur sa majorité pour imposer ses vues aux citoyens.

Monsieur l'Orateur, à la page 2 de sa déclaration, le ministre dit, et je cite:

... un système de sécurité sociale meilleur et mieux coordonné.

Je suis d'accord avec le ministre, mais nous aurions préféré que ce système de sécurité sociale mieux ordonné soit reconstruit avant aujourd'hui.

Au fait, la déclaration du ministre ne nous apprend à peu près rien, parce que ce qu'il préconise est exactement ce que nous avons préconisé dans notre programme, au cours des dernières élections fédérales. Au fait, nous disions ceci: Le Crédit social remplacera les programmes gouvernementaux actuels de bien-être social par des programmes de sécurité sociale et économique.

Bien que les chiffres déposés à la Chambre aujourd'hui par le ministre soient loin de représenter les besoins de sécurité sociale au Canada, ils représentent cependant, je le reconnais, un pas important fait par le gouvernement